Le 22 février 2021

LECTURE DÉCOUVERTE N° 23

Découverte d'un temple gallo-romain monumental à Tours en 1951-1952

Source : fonds privé Raoul LEHOUX (n° FP 020)

Par Pierre Hamelain

Nos collègues Francine FELLRATH et Monique ZOLLINGER réalisent un important travail d'étude et classement des fonds privés conservés en bibliothèque de la SAT.

De nombreux dossiers très intéressants sont ainsi valorisés et consultables.

Parmi ceux-ci le fonds Raoul LEHOUX, qui contient beaucoup de documents importants, est ainsi maintenant exploitable.
La partie de ce fonds consacrée à la découverte d'un temple gallo-romain au cœur de la ville en 1951 est particulièrement riche.

Je vous en présente ici une synthèse.

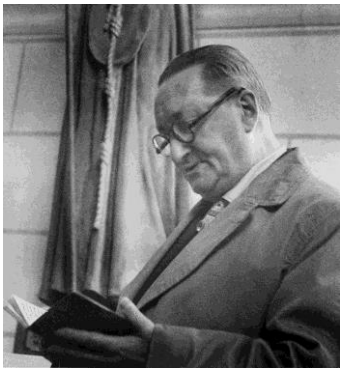

Raoul Lehoux
(Fonds photo BFP 6021-0050)

La découverte et les fouilles

Vue prise depuis les immeubles de la rue Nationale, au fond la rue Émile-Zola. (FP 020 A 033-31)

En juillet 1951, lors du lancement des travaux préparatoires à la construction du premier immeuble de l'îlot I (îlot situé en bordure de la rue Nationale entre les rues de la Scellerie, de Lucé et Émile Zola), une pelle mécanique met à jour, lors du nivellement préalable et de la reconnaissance des fondations en place, un mur courbe de 2,55 m d'épaisseur et sur une vingtaine de mètres de longueur.
Pierre FRÉON, conservateur adjoint du musée de la SAT, s'aperçoit qu'il s'agit d'un mur gallo-romain. Il alerte Messieurs Robert MILLIAT, président de la SAT, Raoul LEHOUX conservateur du musée de la SAT ainsi que le docteur Robert RANJARD, délégué aux fouilles pour le département (grand-père de notre collègue Denis Ranjard).
Ils confirment que l'on est en présence d'une monumentale construction de l'époque romaine. Des premiers sondages sont réalisés et Raoul LEHOUX reconnaît un temple périptère (entouré de colonnes) rond. Hypothèse qui se trouvera confirmée.
Dans l'urgence il faut alors prescrire des fouilles et une demande dans ce sens est envoyée le 21 août par le docteur RANJARD au directeur de la circonscription archéologique pour être adressée au ministre des Beaux-Arts.
Parallèlement le maire M. TRIBUT est informé par M. LEHOUX lors d'un entretien le 11 août.
Le 20 août, nouvel entretien avec le maire en présence de M. CORDONNIER, directeur de la circonscription archéologique. Le maire ne semble pas avoir d'idée bien arrêtée sur la suite à donner à la demande de fouilles et avant de prendre une position, il veut l'avis de son conseil municipal. Mais celui-ci est divisé …Le coût des travaux de fouilles est estimé par ses services à 1 million de francs. La ville « serait » prête à contribuer financièrement mais avec la participation de l'État, or le ministère des Beaux-Arts tarde à définir sa participation.
Les fouilles perturberaient, bien entendu, le programme de construction des immeubles de l'îlot et bientôt la polémique se développe, déclenchée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), aménageur.
Voici ce qu'écrit la « Nouvelle République » dans un article du 7 septembre 1951 :
Le passé menace l'avenir. Les sinistrés qui pouvaient espérer un démarrage des travaux de construction pour le début de 1952, risquent encore de ne voir aucun commencement de réalisation à cette époque.
Sans doute la découverte de ces ruines (ruinées) d'une époque passée intéressent-elles « l'archéologie » et « les Monuments historiques » … Mais il est une limite qu'il ne faut pas dépasser.

M. Tribut, le maire (à gauche), **et le docteur Ranjard (Société archéologique) ont des conceptions diamétralement opposées sur les problèmes de la reconstruction. Le maire préfère enterrer de vieilles pierres sous des immeubles neufs et reloger ses sinistrés. L'archéologue** (à droite) **trouve ces immeubles hideux et prétend arriver, sans gêner la reconstruction, à conserver « ses » vestiges.**

(FP 020 A 32-07)

La polémique enfle, les positions se radicalisent. Relevé dans la NR en octobre :

Vous allez abîmer ces précieux vestiges s'écrient ces savants accourus de la capitale.
Et tous ces pauvres gens qui attendent un toit ! répliquent navrés le MRU et le Conseil municipal.

Un arbitrage est enfin rendu par le Secrétaire d'État aux Beaux-Arts en novembre :
Extrait de sa lettre du 8 novembre à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire :

Je tiens à vous assurer du fait que la défense des intérêts de l'archéologie ne saurait me faire méconnaître les nécessités de la reconstruction dans la ville sinistrée de Tours.

Il prend deux décisions :

- Abandon du principe de classement de la muraille gallo-romaine découverte au droit des immeubles projetés mais réalisation des excavations avec soin sous la surveillance des archéologues MM. MILLIAT et LEHOUX. Imposition pour que les fragments d'architecture qui seraient découverts soient déposés au musée de la SAT.

- Sur les zones non affectées par des projets, mise à disposition de M. CHALUMEAU, architecte des Monuments historiques, de crédits nécessaires pour des sondages.
  Les idées de préserver les restes de ce temple ou de créer un « jardin archéologique » en cœur de l'îlot sont abandonnées …

Seul témoin qui reste aujourd'hui : sous la pharmacie mutualiste de la rue Émile-Zola, une cavité accessible par une trappe ou un morceau du mur nord-est conservé, mais ce n'est pas le plus beau d'après Raoul LEHOUX.

Il est à noter aussi qu'aucun artefact n'a jamais été déposé à la SAT …

Les terrassements sont donc repris sous la surveillance prescrite.
Un modeste budget de 100.000 F est alloué par le Ministère.

Les premières tranchées ouvertes sous la surveillance de Messieurs LEHOUX et MILLIAT révèlent … *un très beau mur construit en petit appareil régulier, nous permettant de nous rendre un compte exact des dimensions de la cella, qui mesurait 29 mètres de diamètre intérieur.*
Nous nous trouvions donc en présence de vestiges importants d'un temple romain datant de la fin du Ier siècle et possédant quelques analogies avec la tour de Vésone à Périgueux et le moulin du Fâ à Talmont (plus précisément à Barzan, à côté de Talmont-sur-Gironde -17-).

Raoul LEHOUX dans la fouille, sur le mur de la cella
(FP 020 A 33-01b)

Nouvelle réunion le 16 février 1952 à la Préfecture, sous la présidence de M. LOUIS, professeur à la faculté de Caen et membre de la commission des Monuments historiques. Il promet une subvention de 200.000 F (dont on n'entendra jamais parler ?) *Malheureusement le temps passait et la reprise des fouilles coïncida avec la mise en chantier de l'îlot I par le MRU, ce qui n'était pas fait pour faciliter notre tâche.*

L'angle de corniche monumental

Dès la découverte, Raoul LEHOUX fait le rapprochement avec la grande corniche découverte en 1894 lors du creusement des caves du Crédit Lyonnais, situé alors à proximité (cet entablement fait partie de la collection des pierres lapidaires, présentées autrefois dans la cour de notre musée Babou de la Bourdaisière et actuellement stockées par la Ville dans un passage souterrain de l'avenue Stendhal).

Ne proviendrait-elle pas de ce temple ?

Il la décrit ainsi :

Ce bloc rectangulaire ayant 2 m 70 de chaque côté sur 0,70 d'épaisseur et pesant 3.000 kg, reposait à plat à une profondeur d'environ 4 mètres …

Les sculptures qui le décorent, disposées par bandes en retraite, les unes au-dessus des autres, avec une saillie de 0,80 m, désignent assez clairement un angle de corniche provenant d'un monument gallo-romain considérable.

Monsieur Charles de Grandmaison pensait que ce bloc provenait d'un temple antique qui, d'après les comptes de la ville, aurait été abattu au XIVe siècle et dont les débris furent employés dans les murs du cloître.

(FP 020 A 33-24)

Description du temple

Le sanctuaire appelé « CELLA » :

De forme ronde, elle avait 29,40 m de diamètre dans l'œuvre. Le mur circulaire était construit en emplecton (Type de construction romaine avec deux parements et un remplissage en maçonnerie de moellons à bain de mortier) *avec revêtement de petit appareil régulier en forme de tronc de pyramide. Il avait 2,50 m d'épaisseur…*

La hauteur de la cella devait être d'environ 16 mètres à partir du sol romain, si nous appliquons les principes de Vitruve qui voulaient que la hauteur d'un temple égale, à peu près, le demi diamètre de l'édifice.

Il était vraisemblablement non couvert, compte tenu de son grand diamètre.

Y était exposée la statue de la divinité dont rien n'a permis l'identification.

Reste la question du dallage en ciment rose trouvé à l'intérieur de la cella…Sur ce ciment rose avaient été posées des dalles de 0,57 x 0,57 m. On voyait du reste la trace des joints …

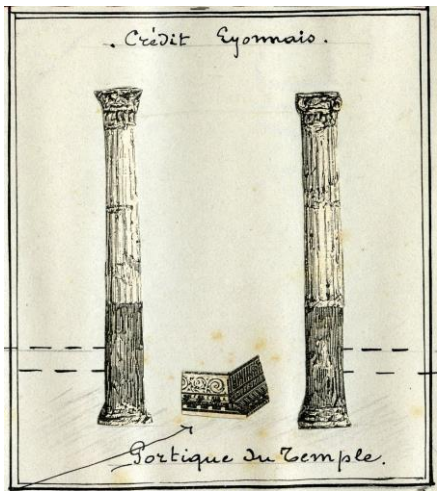

Croquis figurant des colonnes du pronaos
(sur le plan FP 020 A 33a)

Le vestibule monumental, « PRONAOS » situé à l'est.
De façade très vaste de 22 m de largeur environ, orné d'un portique de six colonnes probablement.
Dans leurs premières descriptions, comme sur les plans ci-joints, les archéologues ne l'ont pas identifié. Ils ont pensé que les beaux murs découverts au nord-est de la cella correspondaient à la salle arrière du temple, l'« OPISTHODOMOS » : Derrière la cella et à la fin des terrassements … *mise au jour d'un très beau mur… nous trouvions-nous dans la salle arrière dans laquelle les prêtres gardaient le trésor public ?*

L'ensemble reposait sur une forêt de pieux en chêne (découverts plus tard, en 1994).
Devant, toujours côté est, un emmarchement (10 marches) qui sera reconnu davantage en 2001-2002 lors de la construction du théâtre l'Olympia.

Enfin une vaste enceinte périphérique ou « PERIBOLE » complétait l'ensemble … *Ce dernier était très vaste puisqu'il allait en largeur de la rue de la Scellerie (où nous avons trouvé un mur romain avec chaînage de briques de 17 m de long) à la rue Émile-Zola sous laquelle le baron Henri AUVRAY a trouvé des murs romains ayant la même orientation que ceux du temple.*

Le décor : … *Nous avons trouvé une grande quantité de petits morceaux de marbre de diverses couleurs où, cependant, le blanc et le rose dominent …*
Aucune autre trouvaille d'éléments de décor n'est indiquée dans les documents du dossier.

Situation de ce temple dans la ville antique (Ier-IIIe siècles)
Raoul LEHOUX n'aborde pas ce sujet, mais les fouilles postérieures ont bien établi que le CARDO MAXIMUS, axe principal nord-sud de la cité se plaçait juste à l'est du temple et que l'accès à celui-ci, avec ses emmarchements vers le PRONAOS se faisait directement sur cette voie, ce qui est tout à fait logique pour un bâtiment aussi important.
Rappelons que le CARDO était prolongé par un pont de bois sur la Loire et que l'axe principal est-ouest le DECUMANUS MAXIMUS était situé plus au nord, il correspond approximativement à l'alignement de la rue du Commerce et de la rue Colbert.

Les relevés

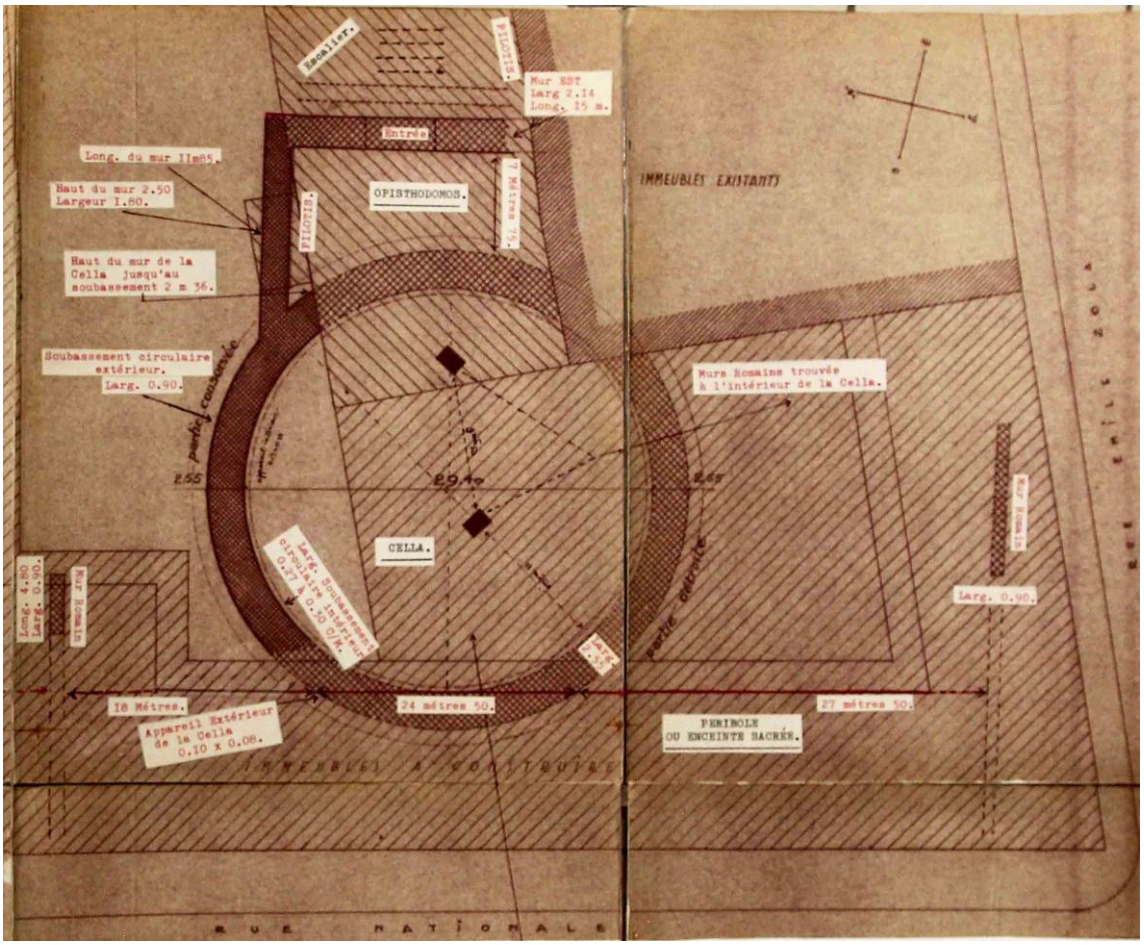

Plan du 15 mars 1952
Avec cartouche : Département d'Indre-et-Loire. Fouilles îlot I

(FP 020 A 34-60)

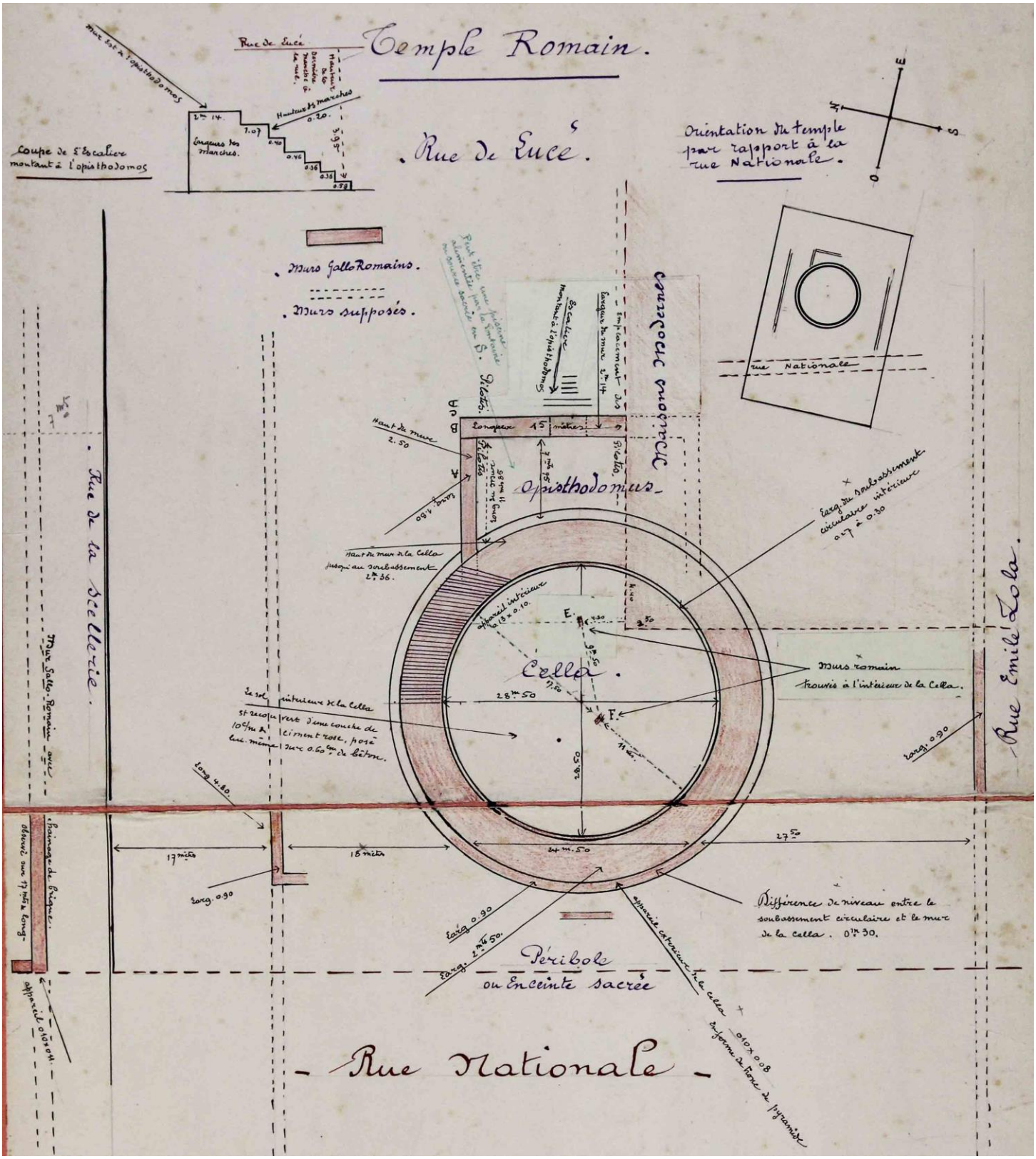

Plan dressé probablement par Raoul LEHOUX

(FP 020 A 33)

Indication OPISTHODOMOS portée par erreur. On découvrira ensuite qu'il s'agit du PRONAOS

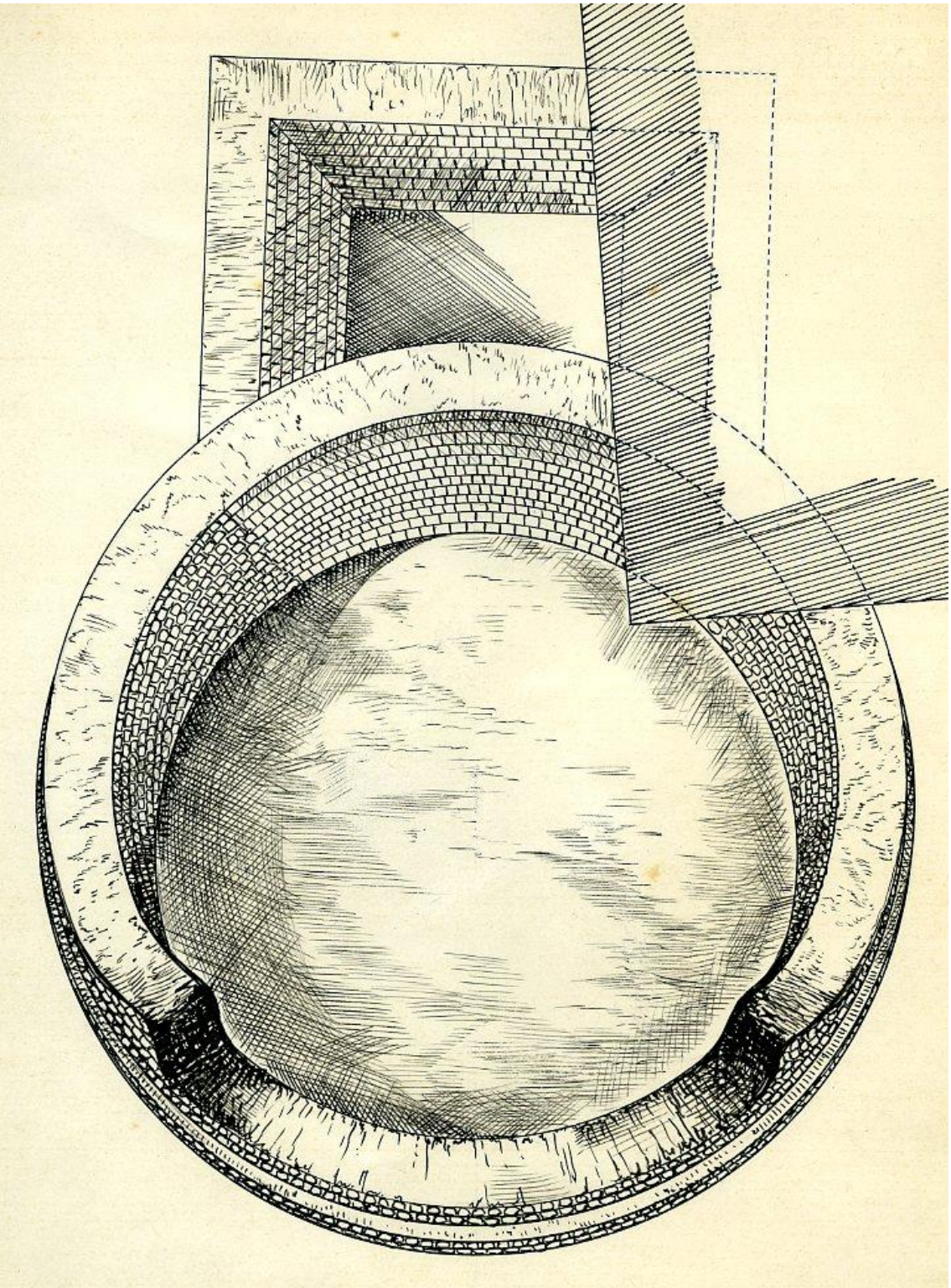

Vue en perspective des découvertes de la cella et du pronaos
(FP 020 A 034-65)

Photos de Raoul LEHOUX concernant les fouilles

Partie ouest de la cella, vue vers le sud, au bord de la rue Nationale. Rue Émile-Zola au fond.
(FP 020 A 033-01a)

Partie ouest de la cella vue vers le nord
(FP 020 A 33-03)

La tour de Vésone à Périgueux
à laquelle notre temple a été comparé
(Carte postale FP 020 A 032-14)

Le bel appareillage intérieur de la cella, coté est.
(FP 020 A 033-08)

Le mur de l'opisthodomos rejoint le mur est de la cella.
(On aperçoit le toit de l'ancien Crédit-Lyonnais à gauche)
(FP 020 A 033 12)

Pieux de fondation en chêne correspondant à une autre découverte proche
(angle de la rue Étienne-Pallu et de la rue Nationale).
Photo de M. Jean MASSIET DU BIEST de 1954 (FP 020 A 033-29)

Jugement global de Raoul LEHOUX :

« Devant la destruction d'un monument d'une telle importance pour l'histoire de la ville de Tours, on reste confondu.
La conservation de ces vestiges s'imposait, tant du point de vue historique que touristique. Pour nous, nous pouvons nous rendre cette justice d'avoir fait l'impossible pour garder à notre cité cette précieuse parcelle de son patrimoine historique et artistique » (citation).

Plus tard de nouvelles fouilles seront réalisées dans le secteur, en 1994-1995 (locaux de la Touraine Mutualiste) puis en 2001-2002 pour la réalisation du théâtre OLYMPIA. De nouvelles précisions pourront alors être apportées, notamment sur sa date de réalisation : fin Ier siècle / début IIe siècle et aussi la disposition du PRONAOS avec son portique monumental.

+ +
+

Apport de Denis Ranjard, petit-fils de Robert :

Quand j'ai assuré la maîtrise d'œuvre pour les bureaux de la Touraine Mutualiste, rue Émile-Zola (en 1994-1995), *lors des terrassements, nous sommes tombés sur ce temple* (partie sud-est de la cella).

La DRAC a aussitôt déclenché des fouilles. Nous avons découvert un mur de fondation de 3m sur 3m monté à la chaux en maçonnerie de moellons, reposant sur un lit de poteaux bois juxtaposés et plantés verticalement.

Nous avons ensuite tenté de démolir, partiellement, cette maçonnerie avec un marteau piqueur adapté à une pelleteuse. Après la casse du troisième marteau, tant la maçonnerie était dure, l'entreprise a arrêté l'essai.

Une analyse dendrochronologique des pieux en bois (diamètre 30 cm) a révélé que les pieux étaient en chêne, provenaient de la forêt de Larcay et qu'ils étaient datés d'environ 50 après J.-C.

Une communication en séance de la SAT du 30 octobre 1952 a été faite par Raoul LEHOUX, elle est rapportée par M. PHILIPON, secrétaire général (voir le BSAT tome XXXI, pages 59-60).

Pour approfondir le sujet vous pouvez consulter « Tours antique et médiéval » FERACF 2007, le n° 55 du chapitre 2, d'Anne-Marie JOUQUAND, P. 187 à 197. Il contient des précisions acquises postérieurement au dossier Lehoux.

A titre indicatif, l'ouvrage récent : « Tours, portrait d'une ville » de Mathieu Cossu et Cédric Delaunay, éd. Sutton, 2020, publication *d'éducation populaire au sens le plus noble du terme* comme l'indique notre maire dans la préface, propose une reconstitution du temple, bien sûr imaginée (p.26 à 29). Les perspectives qui tentent de restituer l'ensemble de la ville des premiers siècles en pages 12-13 et 14 placent le forum à l'est du *cardo maximus*, juste en face de notre temple.

Enfin, je remercie Francine FELLRATH et Monique ZOLLINGER d'avoir bien voulu relire mon texte et y apporter quelques ajustements.